

Grand Bourg Agglomération
3 avenue Arsène d'Arsonval
01000 Bourg-en-Bresse

COMMUNE DE : PIRAJOUX

~~Mme. la Maire~~, M. le Maire : Noël PIRAUX

Appartenant au territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, certifie avoir affiché en Mairie, conformément aux prescriptions de l'article R 123-11 du Code de l'Environnement, l'avis d'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Grand Bourg Agglomération et l'élaboration d'un SCoT valant Plan Climat Air Energie Territorial (SCoT-AEC), du 4 octobre 2025 au 19 novembre 2025 inclus.

Le Maire ou son représentant




**EXEMPLAIRE À RETOURNER AU SIEGE
DE GRAND BOURG AGGLOMERATION
3 avenue Arsène d'Arsonval
01000 BOURG-EN-BRESSE**